DLP 29-6-79140585

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°14 bis

27 Juin 1979

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel · MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 · 84008 AVIGNON CEDEX · TELEPHONE : (90) [redacted] 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 966074 V

GRAVES ATTAQUES DE PUCERONS SUR CYPRES BLEUS ET CYPRES VERTS EN PROVENCE

Dans toute la Provence, depuis le printemps 1978, des attaques de pucerons bronzés (Cinara sp.) sont signalées sur Cyprès (C. arizonica, C. sempervirens...) et quelquefois sur d'autres conifères d'ornement (Thuyas, Genévriers, Ifs, Chamoecypersis, Pins, etc ...), avec des conséquences qui paraissent plus graves de mois en mois .

Ces attaques provoquent un dessèchement partiel ou total du feuillage et peuvent alors entraîner la mort des Cyprès .Elles concernent aussi bien les arbres isolés que les haies brise-vent et les pépinières, et l'on peut rencontrer des arbres épargnés au voisinage immédiat d'un arbre envahi .

Bien que ces pucerons soient déjà connus, on n'avait jamais, à notre connaissance, observé de leur fait, dans la région, des dommages comparables .

Actuellement, la nocivité des attaques, leur ampleur spectaculaire et leur généralisation inquiètent, à juste titre, les propriétaires ou les responsables de ces arbres .

Cette situation résulte sans doute d'un ensemble de conditions naturelles complexes, souvent climatiques, telles qu'une sécheresse prolongée succédant à deux années humides, qui ont favorisé la multiplication des pucerons et défavorisé la végétation des arbres ainsi que la faune antagoniste .

DESCRIPTION DES PUCERONS -

Il s'agit d'un puceron brun pouvant atteindre 2 à 3 mm, dont les colonies, assez discrètes, sont localisées sur les brindilles, rameaux, les branches et le tronc .

Ce puceron peut se multiplier à toute époque de l'année, même en hiver

DETECTION EN DEBUT D'ATTAQUE -

Avant que les dessèchements, résultant de l'attaque, apparaissent, il n'est pas facile de repérer les colonies qui secrètent un miellat peu abondant mais attirant cependant les fourmis, et d'autres insectes ailés .

L'observation attentive à l'oeil nu à l'intérieur de la masse du feuillage et l'activité des fourmis, doivent permettre de détecter leur présence .

On peut compléter l'observation directe en appliquant une technique simple et pratique : le frappage .

Pour cela on immobilise dans un Cyprès une branchette en la saisissant d'une main par sa base . De l'autre, on la secoue, ou mieux on frappe son feuillage par cinq ou six coups secs du tranchant de la main au-dessus , par exemple d'un morceau de carton de couleur claire d'au moins 20 cm x 30 cm, maintenu horizontalement par un aide .

On récolte ainsi, sur le carton, la faune présente sur la branchette, parmi des débris divers, feuilles sèches, etc ... On y repérera aisément les pucerons en nombre plus ou moins grand, petits insectes globuleux, bruns, malhabiles et peu rapides (2 antennes en avant + 3 paires de pattes) .Effectuer l'opération en deux ou trois points de l'arbre à contrôler et inspecter ainsi tous les conifères menacés .Opérer par temps calme et sans vent .L'emploi d'une loupe facilite ces vérifications . S'il y a des pucerons, il faudra traiter sans tarder .

DETECTION DES ATTAQUES EVOLUEES OU DEJA ANCIENNES -

Le dessèchement anormal et plus ou moins important du feuillage, conséquence de l'action des pucerons, alertera à coup sûr l'observateur .

Rechercher, comme précédemment, par l'observation et le frappage la présence des pucerons qui se retrouvent surtout dans les extrêmités encore vertes des branches avec du miellat et un peu de fumagine noire, pour savoir si la lutte est encore nécessaire .

Imprimerie : la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" · Directeur-Gérant P. Journet · CPPAP N° 478 AD

Dans le cas des attaques très anciennes, datant parfois de plusieurs mois, les pucerons ont le plus souvent totalement abandonné l'arbre .Il est alors très difficile d'y découvrir, dans les parties desséchées, lavées par les pluies et balayées par le vent, les rares dépouilles transparentes des pucerons morts qui en indiquent l'origine .On peut alors éviter le traitement .

DEGATS DUS AUX PUCERONS -

- lésions directes et importantes grâce à leur rostre profondément enfoncé dans les tissus végétaux .
- affaiblissement de l'arbre par extraction de la sève, base de leur nourriture, et enfin injection d'une salive toxique, sont les trois actions conjointes qui provoquent le dessèchement des feuilles et des branches .

Ces dessèchements sont irréversibles et peuvent compromettre pendant plusieurs mois l'équilibre et la beauté de l'arbre et même causer sa mort .Ils sont d'abord de couleur grise puis rousse .

Les séquelles importantes de ces attaques pourront laisser pendant longtemps les végétaux très affaiblis, sans qu'il soit possible de garantir leur avenir .

Ces dommages importants sont malheureusement visibles actuellement dans toute la région .On peut les confondre, sur Cyprès vert, avec les atteintes d'un champignon, le Coryneum cardinale qui s'accompagne en général de chancres sur tronc ou branche, avec écoulement important de résine .

LUTTE -

Elle est fort simple, ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans le bulletin N°6 des Avertissements Agricoles en date du 16 Mars 1978 .

Il faut surveiller et déceler précocement la présence des pucerons et pulvériser abondamment dès les premières attaques, jusque dans les parties les plus touffues de l'arbre, y compris branches et tronc, une bouillie à base d'un aphicide choisi parmi les matières actives non toxiques pour les abeilles, à prendre dans la liste suivante, par exemple :

- bromophos	(nombreuses spécialités)	: 50 g de M.A./hl
- dialiphos	(Torak)	: 75 g de M.A./hl
- diéthion	(Hylémox, Rhodocide)	: 100 g de M.A./hl
- endosulfan	(nombreuses spécialités)	: 60 g de M.A./hl
- fenthion	(Lebaycid)	: 75 g de M.A./hl
- phosalone	(Azofène, Zolone)	: 60 g de M.A./hl
- pyrimicarbe	(Pirimor)	: 37,5 g de M.A./hl

Ces produits se trouvent ou peuvent être commandés dans les coopératives agricoles ainsi que chez les fournisseurs de produits phytosanitaires .Pour limiter la Fumagine, ainsi que le Coryneum sur Cyprès verts, on peut ajouter à la pulvérisation un oxychlorure de cuivre, à raison de 500 grammes par hectolitre d'un produit commercial à 50 % de cuivre (nombreuses spécialités) .

Respecter attentivement les prescriptions des fabricants et les doses d'emploi recommandées

Par la suite, surveiller le renouvellement possible des attaques de pucerons, après 2 à 3 semaines, et renouveler le traitement s'il y a lieu .

CONDUITE A TENIR EN CAS DE DEGATS GRAVES -

Actuellement, en cas de dessèchements importants, nous conseillons :

1°) de vérifier s'il y a encore des pucerons et dans l'affirmative de les détruire .Si les pucerons sont partis, le traitement est inutile .

2°) dans tous les cas, l'avenir de l'arbre, très affaibli, est compromis .Il faut essayer de stimuler sa reprise et le fortifier avec précautions .ATTENTION ! ... tout apport excessif et brutal d'eau et d'engrais azoté peut être fatal .

Nous recommandons immédiatement un apport très modéré de nitrate de potasse en surface, à raison de 5 à 10 grammes par m2 autour des arbres endommagés, dans un cercle d'environ 3 m. de diamètre, suivi d'un arrosage également modéré, de 15 à 20 litres d'eau, selon les dimensions des Cyprès .

Renouveler cet apport d'engrais et d'eau trois fois, de 15 jours en 15 jours .Entre temps, chaque semaine, s'il ne pleut pas, renouveler l'arrosage modéré .

La constitution d'un couvert de déchets végétaux, tels que feuilles mortes, paille, tourbe, etc ... sur une faible épaisseur au pied des arbres, maintiendra avantageusement la fraîcheur des arrosages .

A l'automne, on apportera un engrais faible en azote, du type 5-15-15 ou à défaut du 10-10-20.

Dans les mois à venir, ne pas chercher à regarnir l'arbre par la taille avant d'avoir constaté un départ vigoureux de sa végétation qui se rétablira lentement .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE
G. TOUZAA

DELAI D'EMPLOI DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES - DUREE DE LA PERIODE D'INTERDICTION AVANT RECOLTE EN JOURS

v.a.	:	vigne et/ou arboriculture fruitière
l.	:	cultures légumières y compris fraisier
o.	:	olivier délai avant le premier ramassage
ndpa	:	non dangereux pour les abeilles (au moins une spécialité à base de la matière active a obtenu la mention)
t.i.f.	:	traitement interdit à la floraison (22.09.65)

Matière active	a	l	o	ndpa	observations
acéphate	21	15	-		
amitraze	30	-	-	oui	
azinphos méthyl ou éthyl	15	15	-		t.i.f.
benzoximate	15	-	-		
binapacryl	21	21	-	oui	
bromophos	7	7	-	oui	
bromopropylate	15	15	-	oui	
carbaryl	7	-	-		
carbophénothion	15	-	-		t.i.f.
chinométhionate	-	-	-	oui	
chlorfenvinphos	15	15	-		
chlorofénizon	7	7	-		
chlorothalonil	-	7	-		pomme de terre et tomate
chlorpyriphos méthyl	-	15	-		
chlorpyriphos éthyl	21	-	-		
cyhéxatin	30	7	-	oui	
cyperméthrine	15	-	-		dangereux pour les poissons
décaméthrine	0	-	-		5 jours sur laitue, dangereux pour les poissons
déméton-S-méthyl sulfone	21	21	-		en association, t.i.f.
dialiphos	30	-	-	oui	
diazinon	15	-	21		t.i.f.
dichlofluanide	7	-	-		
dichlorvos	5	5			2j. pour serres (nuit)
dicofol	15	15		oui	
dicyclidine					voir procimidone
diéthion	15	15		oui	
diéthyldiphényl-dichloroéthane	7	-	-		
diflubenzuron	30	-	-		
diméfox	-	-	-		60j sur houblon uniquem.
diméthoate	7	15	21		t.i.f.
dioxacarbe	8	-	-		
dioxathion + fénizon	15	-	-		t.i.f.
ditalimfos	15	7			cucurbitacées
éfosite d'aluminium	60				vigne uniquement
endosulfan	15	15		oui	
éthiophencarbe	7	7			
fénarimol	-	10	-		cucurbitacées
fenbutatin oxyde	7	-	-	oui	
fénitrothion	15	15			
fénizon	7	7			
fenthion	15	15	21		t.i.f.
formétanate	-	-	-		30j s/betterave uniquement
formothion	7	15	21		-
iprodione	15	3	-		21j s/laitue 2j s/fraisier
imazalil	-	2	-		cucurbitacées
isolane	15	15	-		t.i.f.
lindane gamma HCH	15	15			
malathion	7	7	-		t.i.f.
métalaxyl	15	-	-		vigne uniquement
métaldéhyde	-	7	-		pour trait. en pulvérisation + poudrage .
méthamidophos	21	-	-		
méthidathion	15	15	-		
méthomyl	7	7	-		
mévinphos	7	7			t.i.f.
monocrotophos	42	-	-		21 sur vigne
naled	-	7			2 dans serres en fumigation
nicotine	10	10			
nitrotal isopropyl	15	-	-		pommier uniquement
ométhoate	21	21			14 pour artichaut
oxydéméthon	21				interdit s/cultures légumières-t.i.f.
parathion éthyl et méthyl	15	15			t.i.f.
perméthrine	15	-	-		dangereux pour les poissons
phosalone	15			oui	21 cult. fourragère
phosmet	15				
phosphamidon	21				interdit s/cultures légumières t.i.f.
pirimicarbe	21	7		oui	
pirimiphos méthyle	15	15			7 en serres
procimidone	21	-	-		vigne unisuement
promecarbe	15	-	-		15 sur pomme de terre
propargite	21	-	-		
prothoate	15	15	-		t.i.f.
pyrazophos	15	3			cucurbitacées
pyréthrines synergisées	0	0		oui	
roténone	0	0		oui	
sulfotep	-	-	-		10 uniquement autorisé pour les cultures/serres
tétrachlorvinphos	15	-	-		
tétradifon	7	7		oui	en association
tétrasul	7	7		oui	
thiométon	21	-	-		
tolyfluanide	7	-			
triadiméfon	7	3			cucurbitacées
trichlorfon	7	-	-		t.i.f.
toxaphène et polychlorocamphane	21	21	-	oui	
vamidothion	30	-			interdit sur cultures légumières t.i.f.
vinchlozoline	21	15			7 sur fraisier 15 sur laitue